

La 4^{ème} cinglotrouvillaise

Bulletin d'inscription
Cinglotrouvillaise 2018

Je certifie avoir
lu et accepté le
règlement

Signature :

Votre inscription
ne sera prise en
compte qu'une
fois son
règlement
acquitté à
l'ordre: les
cinglés du
guidon .Courrier
à retourner
Mairie de
Trouville
Alliquerville 334
route de l'église
Trouville
Alliquerville

Le 24 Juin 2018
Rendez-vous salle de
la MJC de Trouville
Alliquerville.
08h00 à 9h30 pour les
inscriptions.

Renseignements

Barbier Alain

07/67/64/49/31

Hertout François

06/34/24/48/58

Site internet

[les-cinglés-du guidon.wifeo.com](http://les-cinglés-du-guidon.wifeo.com)



Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse :

CP/Ville :

Adresse mail:

MARCHE : 5km ou 10Km

VTT : 14 km 30Km 47Km

Nom du club:



Règlement de la Cinglotrouvillaise

Art.1: Le port du casque rigide est obligatoire sur toute la durée de la randonnée.

Art.2: Tous les participants doivent respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.

Art.3: La responsabilité personnelle des participants est engagée en cas d'accident.

Art.4: Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de casse, vol, perte ou incident perturbant la randonnée.

Art.5: Chaque participant doit respecter la nature ainsi que les autres randonneurs ou promeneurs.

Art.6: Seuls sont admis les vtt et tandem en parfait état de sécurité.

Art.7: La randonnée est ouverte à tous. Les mineurs (-18ans) devront obligatoirement être accompagnés par un adulte.

Art.8: Chaque participant s'engage à avoir souscrit une assurance responsabilité civile auprès de son assureur.

Art.9: Pour des raisons de sécurité, aucun départ ne sera autorisé avant l'heure et le passage des ouvreurs éventuels.

Art.10: L'organisation se réserve le droit, de mettre une barrière horaire, de modifier les parcours ou d'annuler la manifestation (en cas d'intempérie par exemple).

Art.11: Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images et vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de la manifestation.

Parcours VTT découverte de 14 kms familial départ 9h30. Parcours VTT confirmé de 30 kms départ libre.
Parcours VTT expert de 47 kms départ libre. Marche pédestre 5 Km ou 10 Kms départ 9h00. Le parcours découverte sera encadré par un organisateur, les autres parcours seront fléchés.
Accueil à partir de 8h00 salle de la MJC Un café offert au départ et à l'arrivée . Aire de lavage.

Un ravitaillement est prévu à mi-parcours .Inscription sur place ou en ligne sur le site des cingles du guidon.

VTT 4€ Marche 3€

